



Infolettre

MESURES D'URGENCE

Mercredi 8 avril 2020

COVID-19



La Ville continue à surveiller de près la situation relative au COVID-19 et aux mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec.

Veillez noter que les services administratifs de la Ville sont fermés vendredi le 9 avril et lundi le 13 avril pour le congé de Pâques.

La prochaine infolettre en lien avec la pandémie est prévue mardi, 14 avril, à moins d'avis contraire. Surveillez vos courriels demain pour l'infolettre au sujet des inondations.

[Voir toutes les infos en lien avec le COVID-19](#)

MESURES MAINTENUES JUSQU'AU 4 MAI

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec de poursuivre la fermeture des services non-prioritaires jusqu'au 4 mai, prenez note que toutes les mesures mises en place par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, c'est-à-dire, les fermetures, le stationnement, les services de l'Hôtel de Ville, etc., sont également maintenues jusqu'à cette date.

[Voir toutes les mesures](#)

MERCI DE RESPECTER LES MESURES POUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE TOUS

Suite à plusieurs cas de non-respect des bandeaux de fermeture, la Ville a installé des clôtures temporaires pour bloquer l'accès à la Promenade du canal et au Lieu Historique National du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue. Nous rappelons également qu'il est interdit de circuler dans tous les parcs de la ville et que les commerces n'offrant pas un service prioritaire doivent fermer. **Les contrevenants à ces mesures s'exposent à des constats d'infraction allant de 500 \$ selon la réglementation municipale et de 1000 \$ à 6 000 \$ selon la loi sur la Santé Publique.**

Le SPVM, en collaboration avec la patrouille municipale, font des tournées de surveillance sur une base régulière et interviendront si nécessaire.

Merci de respecter ces mesures préventives pour la santé et la sécurité de tous!
Rappelons-nous que rester chez nous sauve des vies.

APPELS AUTOMATISÉS AUX CITOYENS DE 70 ANS ET PLUS

L'Agglomération de Montréal procédera à des appels automatisés aux citoyens de 70 ans et plus dans les prochains jours.

Le message invitera les personnes à contacter le 2-1-1 si elles ont des besoins non-répondus ou besoin de soutien particulier. Le service de référencement 2-1-1 pourra les diriger vers des organismes de soutien de quartier, au 8-1-1, à la ligne COVID-19 ou au CIUSSS de leur région.

CRUE DES EAUX

Surveillez vos courriels! Nous communiquerons plus d'information strictement au sujet des inondations demain.

MISE À JOUR DE L'ÉTAT ACTUEL

Le niveau d'activation du plan d'urgence à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est maintenant en mode "ALERTE".

Lac des Deux-Montagnes:

Le niveau d'eau actuel est au-dessus du "seuil d'inondation mineure".

Lac St-Louis:

Le niveau d'eau actuel est au-dessus du "seuil d'inondation mineure".

SOYEZ PRÊTS EN CAS D'INONDATIONS!

Dans le cas où des inondations auraient lieu cette année, la situation actuelle avec la COVID-19 rendra difficile, voire impossible, la prestation de services d'aide, de bénévoles, etc.

Si vous vivez dans une zone à risque d'inondation, il est de votre responsabilité d'être prêt. Il est IMPÉRATIF que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin de bien vous préparer.

Soyez prévoyants!

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Préparez votre plan familial d'urgence et votre trousse d'urgence.
- Inscrivez-vous à CodeRED afin de recevoir les avis d'urgence émises par la Ville
- Vérifiez si votre assurance habitation couvre les inondations.
- Si vous habitez en bordure du fleuve, restez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.

Informez-vous!

Sachez quoi faire si l'eau venait à monter et préparez-vous le plus possible.

Vous trouverez des liens utiles ici.

Pour toutes questions, préoccupations ou information en lien avec la crue des eaux, visitez notre site web ou communiquez avec le 514-457-6666.

Tout savoir sur les inondations



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

